

MAIRIE



LA FEUILLE DE ST PRIEST

EDITO

Bonjour,

Voici quelques informations générales concernant notre commune depuis le mois de décembre.

Vous l'aurez remarqué, les travaux du restaurant sont en cours, la date prévue de fin des travaux est fixée à la fin juin. Ceux ci nécessitent de fermer le restaurant à raison de 2 fois une semaine :

- La première semaine de fermeture a déjà eu lieu, elle concernait les travaux de désamiantage de la toiture. Nous avons relogé Mme Barret et Mr Beissat au gîte de Néravaud car la nature des travaux entrepris l'exigeait
- la deuxième semaine de fermeture aura lieu première semaine d'avril. Là pas de relogement nécessaire car les travaux ne comportent pas de risques pour les occupants.

Autre information importante, nous avons accueilli lors du dernier conseil Municipal Mr POUPART, chargé de projets auprès de l'entreprise d'insertion « MAXIMUM » située à Magnac sur Benaize. Cette structure récupère des meubles, de l'électroménager, divers objets qui sont rénovés et mis en vente. Mais ils peuvent également venir à la demande des mairies pour du ramassage d'encombrants chez des habitants préalablement inscrits auprès de la mairie, à une date déterminée à l'avance. Ce service a un coût de 270 € par intervention qui sera pris en charge par la commune. Nous avons pensé que ce serait un service à rendre à l'ensemble des habitants et avons décidé de tenter l'expérience dès cette année, possiblement au mois de juin. Nous vous tiendrons informés de l'opération via notre site internet et par affichage sur les panneaux dans les villages.

Nous avons été sollicités par la Fédération Départementale de chasse qui proposait aux communes intéressées un programme de plantations de haies. Nous avons répondu favorablement et cette plantation a eu lieu dernièrement le long du parking de l'école primaire jusqu'en face du terrain de pétanque. Les classes de CE1 jusqu'au CM2 ont participé à cette opération après avoir été au préalable sensibilisés à la préservation des haies. Merci à la Fédération de Chasse et à Mr Grangier, président de l'ACCA de St Priest la Feuille pour l'aide apportée ce jour-là.

Dans un autre ordre d'idées, pour les 80 ans de la libération de la France, notre cérémonie du 8 mai aura une couleur particulière. Sur une suggestion de l'association des Amis de la Résistance et des Anciens Combattants, nous allons déplacer la plaque en hommage à Auguste Coulon. Actuellement placée dans le hall d'entrée de l'école, afin de la rendre plus visible, elle sera installée à l'extérieur. Ainsi tout un chacun saura que notre école est l'école « Auguste Coulon ». Cette cérémonie se déroulera en collaboration avec l'Association des Anciens Combattants et certaines classes de l'école.

Pour les nouveaux habitants de la commune, je précise que Auguste COULON était maire au moment de la guerre et qu'il a été déporté (en raison de ses opinions politiques et en tant que résistant) à Buchenwald et qu'il n'en est jamais revenu. C'est lui et son conseil municipal qui ont fait construire l'école ainsi que la salle des fêtes juste avant la guerre.

A noter que nous avons déposé un dossier à la Préfecture et que nous avons obtenu la labellisation pour cette commémoration.

Avant de terminer cet éditto, j'adresse nos sincères remerciements à Mr Dillay, PDG de Leclerc, qui, cette année encore, nous a offert le repas de Noël pour les enfants de l'école. Merci beaucoup à lui.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Feuille de St Priest.

Josiane Vigroux Aufort



SOMMAIRE

- Editto
- Infos en vrac
- Collecte des encombrants
- La Parole aux Associations
- Etat civil

BULLETIN MUNICIPAL

COMITÉ DE RÉDACTION

Directrice de publication :
Josiane VIGROUX AUFORT

Animatrice :
Isabelle VERBRUGGHE

Commission communication
Carole CHABROULLET
Sandrine CLAVEYROLAS
Chantal LEPEYTRE
Amélie PATURAUD
Jean-Marc PIOFFRET



INFOS EN VRAC

Baracat Pizza

Raphaël, le pizziolo, s'installera chaque mercredi à partir de 18h, à la sortie du bourg, route de Lizières. Sa carte propose une belle variété de pizzas, nul doute que vous en trouverez une à votre goût Réservation recommandée, vous pouvez lui laisser un message au 06 79 72 21 05, un mail baracat.pizza@free.fr ou un message sur sa page Facebook .

Eclairage public d'été

Comme en 2024, cet été l'éclairage public sera complètement éteint, et cela, du 12 mai au 22 septembre. Outre les économies, cette extinction contribue à la lutte contre la pollution nocturne et permet de (re)voir les étoiles. La nuit laissons le ciel nous éclairer ...

Nouvelles plaques d'adressage

Si vous n'avez toujours pas récupéré vos nouveaux numéros, il n'est pas trop tard, ils vont attendre à la mairie !

Vivre Ensemble

Avec le beau temps revient la période de la tonte des pelouses, voici quelques rappels réglementaires afin de vivre au mieux nos relations de voisinage :

Horaires de tonte pendant les jours ouvrables : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Horaires d'utilisation de la tondeuse à gazon le samedi : De 9h à 12h et de 15h à 19h.

Horaires de tonte le dimanche et les jours fériés : De 10h à 12h.

Cette réglementation (décret n° 2006-1099 du 31 août 2006) concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage. Outre les tondeuses à gazon et les tracteurs de pelouse, elle s'applique aussi aux coupe-bordures, aux taille-haies, aux débroussailleuses, aux tronçonneuses, aux scarificateurs, aux motobineuses, aux motoculteurs, aux aspirateurs et souffleurs de feuilles, aux broyeurs de végétaux, mais également aux perceuses, raboteuses, scies électriques et autres nettoyeurs à haute pression.

Remerciements

L'association « informatique et développement haut débit » de Chamborand est désormais dissoute. Ses membres ont fait un don de 400 euros pour les enfants de l'école. Merci à eux.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS : Maximum peut aller en déchèterie pour vous !

Maximum propose d'amener pour vous en déchèterie ce qui ne va pas dans vos Ordures Ménagères et Recyclables, notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques.

sont exclus de la collecte :

- ◇ Les déchets verts ◇ Les gravats ◇ Les Ordures ménagères
- ◇ Les déchets qui ont pour destination les contenants collectifs
- ◇ Les déchets dangereux, qu'ils soient explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants, radioactifs...)
- ◇ Les huiles usagées ◇ Les pneus ◇ Les tôles en fibrociment
- ◇ Les bâches agricoles ◇ Les déchets professionnels
- ◇ Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- ◇ Les poêles et bidons souillés et non vidés



La collecte est du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative. Le jour de la collecte :

Les agents de collecte n'entrent pas chez les personnes, les objets doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte. Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé si possible aux particuliers de trier les déchets par famille (bois, plastiques, ferraille ...)

En cas d'oubli d'inscription, il n'y aura pas de ramassage, toutefois la collecte pourra être reportée à la prochaine date.

Attention : les tas supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de cette collecte mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les déchets et établir un devis.

A vos agendas et calendrier : collecte encombrants commune de Saint Priest La Feuille : **JEUDI 19 JUIN.** Surveillez les panneaux d'affichage des hameaux pour les informations concernant l'organisation.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

RENDEZ VOUS D'AUTOMNE

Nous avons commencé ce début d'année par notre assemblée générale qui s'est déroulée le 11 janvier 2025. Le bureau existant est maintenu.

Nous avons organisé une belote le 12 février qui a rassemblé 43 équipes puis la choucroute le 15 mars 2025. Depuis cette date nous observerons une petite trêve.

Les prochaines dates à retenir sont les suivantes :

- 7 mai 2025 – belote
- 18 mai 2025 – thé dansant avec « GEGE MUSETTE »
- 4 juin 2025 - belote



Le bureau

AMICALE LAÏQUE

L'Amicale Laïque a clôturé l'année 2024 avec le passage du père Noël à l'école le vendredi 20 décembre au matin : il a offert à chaque enfant un père Noël en chocolat et un mécano (pour les CE-CM) et un livre (pour les maternelles et CP). Il a également amené un cadeau à chaque classe : un panier de basket, une maquette du système solaire, des playmobils, des jeux de société.

Nous entamons cette année 2025 avec une vente de madeleines Bijou (qui nous sert à financer les différentes activités extra-scolaires que nous organisons pour les enfants ainsi que les sorties scolaires de fin d'année). Malheureusement le Loto prévu Li-zières le samedi 15 mars a dû être annulé à cause de la neige.



Les enfants se retrouveront ensuite au mois d'avril pour la traditionnelle chasse aux œufs, puis viendra le temps de la kermesse le vendredi 20 juin qui marquera la fin de l'année scolaire.

Le bureau

PATRIMOINE

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 1er Février suivie comme à l'accoutumée d'un repas convivial avec l'ensemble des conjoints.

Un nouveau bureau a été élu :
Président : Stéphane MATHE
Vice-Présidente : Allison VUILLAUME
Trésorière : Liliane MAGNIN
Secrétaire : Marie Christine GARRE



Lors de la dernière feuille une soirée festive était en préparation ; elle s'est déroulée le 8 mars pour la Journée internationale des Droits des Femmes animée par les Fredol. Un programme varié autour de ce thème avec des chansons de P. Perret, Christophe, Cabrel et bien d'autres durant 2 Heures a ravi le public (environ 70 personnes). Un entracte a permis aux artistes de se reposer la voix et aux participants de déguster crêpes et confitures maison accompagnées de cidre. Un Merci particulier aux personnes qui se sont déplacées sans qui il n'y aurait plus d'animation dans notre commune.

D'ores et déjà vous pouvez noter le 15 juin, date de notre rando annuelle. Entre temps nous allons reprendre notre activité "Patrimoine" débroussaillage, entretien divers.

Le bureau

